

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 6	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 2
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 13 juin 2017

Vote(s) pour : 39  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 19 juin 2017,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-06-19-BD-22 :

**Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.**

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,  
VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2017 de Metz Métropole approuvé par le Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 et notamment sa fiche action n°16 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* »,  
VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 18 mai 2015,  
VU la convention initiale du Programme d'Intérêt Général Habitat Dégradé entre Metz Métropole et l'ANAH signée le 22 novembre 2010 et ses avenants n°1 signé le 25 mai 2011, n°2 signé le 20 décembre 2011, n°3 signé le 21 août 2012 et n°4 signé le 17 juillet 2014,  
VU la délibération du Bureau du 19 mai 2014 portant sur la prolongation du Programme d'Intérêt Général Habitat Dégradé,  
VU la délibération du Bureau du 9 mai 2016 portant sur la mise en place d'un protocole "Habiter Mieux" entre Metz Métropole et l'Agence Nationale de l'Habitat pour l'année 2016,  
VU les demandes transmises par l'Agence Nationale de l'Habitat concernant le soutien à 9 logements du parc immobilier privé,

DECIDE d'accorder aux différents porteurs de projets concernés une subvention globale de 4 500 €, dont la liste et les caractéristiques sont décrites dans le tableau joint en annexe, ledit tableau faisant partie intégrante de la présente délibération,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir concernant la présente,  
DECIDE d'affecter 4 500 € sur l'autorisation de programme 2017 de 2 000 000 € consacrée au logement social pour financer les opérations précitées.

Pour extrait conforme  
Metz, le 20 juin 2017  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL

OPERATIONS DE REHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVES SOUTENUES PAR L'ANAH  
PIG HABITAT DEGRADE - RECAPITULATIF GLOBAL


Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter-Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter-Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
M. Ahmet AYDOGDU	5 rue de la Maison Neuve WOJPPY	- Isolation extérieure	1	24 044,00 €	20 000,00 €	40%	8 000 €	2 000 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	13 544,00 €
M. Xavier BOZEK	26 rue de la Valériane METZ	- Installation VMC - Menuiseries extérieures - Isolation des combles	1	14 821,00 €	14 048,00 €	40%	5 619 €	1 405 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	7 297,00 €
Mme Colette TRIERWEILER	19 rue du Rocher ARS-SUR-MOSELLE	- Isolation des combles - Remplacement d'une chaudière - Réfection toiture	1	41 390,00 €	20 000,00 €	40%	8 000 €	2 000 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	30 890,00 €
M. Karim KARA-ALLAL	4 rue des Mirabelles FEY	- Isolation extérieure - Remplacement d'une chaudière	1	17 825,00 €	16 896,00 €	30%	5 069 €	1 600 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	10 656,00 €
M. Nouridine OJADAH	6 allée du Vainy AMANVILLERS	- Isolation des combles - Installation VMC - Menuiseries extérieures	1	28 290,00 €	20 000,00 €	40%	8 000 €	2 000 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	17 790,00 €
Mme Ginette DONATY	21 rue des Lisérons METZ	- Isolation extérieure - Installation VMC - Menuiseries extérieures	1	36 528,00 €	20 000,00 €	40%	8 000 €	2 000 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	26 028,00 €
M. Yilmaz EYVAZ	9 rue Melque Lecomte METZ	- Isolation extérieure - Remplacement d'une chaudière - Installation panneaux solaires	1	26 436,00 €	20 000,00 €	40%	8 000 €	2 000 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	15 936,00 €

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour la propriétaire
M. Arkin KARACA	3 rue du Charbon Bleu METZ	- Isolation extérieure - Isolation des combles	1	20 853,00 €	19 786,00 €	40%	7 906 €	1 977 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	10 470,00 €
M. Laurent SIDIBE	20 rue de Ryneck WOIPPY	- Isolation des combles - Remplacement d'une chaudière - Réfection toiture	1	21 291,00 €	20 000,00 €	40%	8 000 €	2 000 €	- €	500 €	500 €	Propriétaire occupant	10 791,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>9</b>	<b>231 478,00 €</b>	<b>170 710,00 €</b>		<b>66 594 €</b>	<b>16 982 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 500 €</b>	<b>4 500 €</b>		

## BORDEREAU D'ENVOI

### Destinataire

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 19 juin 2017.</i>		
<b>Point 19</b> – Projet d'acquisition en VEFA par la Société Foncière d'Habitat et Humanisme de 15 logements ZAC des Sansonnets à Metz : garantie d'emprunt. X	1	Contrôle de légalité  <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">             PRÉFECTURE DE LA MOSELLE D.C.L. <b>22 JUN 2017</b> ARRIVÉE CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ           </div>  <div style="text-align: center;">             Datez - AR   </div>
<i>Annexe</i> : Contrat de prêt 62476.	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière.	1	
<b>Point 20.1</b> – Subvention aux travaux de réhabilitation de la copropriété "Bernadette" - 1-3 rue du Béarn à Metz. X	1	
<b>Point 20.2</b> – Subvention aux travaux de réhabilitation de la copropriété "Gabriel Pierné" - 1-9 rue Gabriel Pierné à Metz. X	1	
<b>Point 20.3</b> – Subvention aux travaux de réhabilitation de la copropriété "Fantenotte" – 25 boulevard d'Alsace à Metz. X	1	
<b>Point 21</b> – Projet d'acquisition-amélioration par l'OPH de Montigny-lès-Metz d'un logement 5 rue des Martyrs à Montigny-lès-Metz : demande de financement. X	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière.	1	
<b>Point 22</b> – Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné. X	1	
<i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif.	1	
<b>Point 23</b> – Marché subséquent 6 de l'accord-cadre 1301 relatif à la fourniture de gaz naturel et services associés. X	1	
<b>Point 24.1</b> – Tableau des effectifs, CAP, avancements de grades et promotions internes 2017. X	1	
<i>Annexe</i> : Tableaux.	1	
<b>Point 24.2</b> – Tableau des effectifs au 19 juin 2017. X	1	
<i>Annexe</i> : Tableaux.	1	
<b>Point 25</b> – Recrutement d'un chargé de mission "Natura 2000". X	1	
<b>Point 26</b> – Mise à disposition d'un agent auprès de l'association TCRM-BLIDA. X	1	
<i>Annexe</i> : Convention.	1	
<b>Point 27</b> – Mise à disposition d'un agent auprès de la Ville de Metz. X	1	
<i>Annexe</i> : Convention	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 12 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 20 juin 2017

Pour le Président

Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL